

# Périllard, Eugène

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1943)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fera paraître par ses soins. Le secrétaire de la S. I. A., M. P.-E. Soutter, ingénieur, a, en qualité de membre du comité de cette commission, collaboré à la parution des publications. Au début de 1943, on verra paraître successivement toute une série de brochures sur le bois, les liants, la maçonnerie, la construction de routes, les installations sanitaires, le chauffage et la ventilation, les installations électriques, la construction de logements, etc. Le but de ces publications est de montrer aux professionnels comment, avec les matériaux mis à disposition, on peut construire en temps de guerre malgré les restrictions économiques. La S. I. A. ne peut qu'appuyer vivement cette initiative du délégué pour la création d'occasions de travail et offrir sa collaboration dans la plus large mesure possible. (A suivre.)

### Communiqués du Secrétariat.

Les nouvelles *Normes provisoires pour le calcul et l'exécution de maçonneries de pierres naturelles et de pierres artificielles*, formulaire 113 de la S. I. A., sont sorties de presse. Elles peuvent être commandées au Secrétariat de la S. I. A. au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire allemand ou français.

Nous signalons à l'attention de ceux qui feront usage de ces nouvelles normes que deux catégories de pierres artificielles viennent d'y être prévues. Outre la maçonnerie normale de briques cuites et silico-calcaires, dont les résistances à l'écrasement sont celles admises jusqu'à présent, on a introduit une maçonnerie à haute résistance, dont la résistance à l'écrasement est de 350 kg/cm<sup>2</sup> pour les briques cuites et de 250 kg/cm<sup>2</sup> pour les briques silico-calcaires. Les contraintes admissibles axiales sont augmentées dans la même proportion.

Sur le désir de l'Association suisse des fabricants de briques et tuiles, on fait savoir ce qui suit :

Vu l'absolue nécessité d'observer pour la durée de la guerre l'économie la plus stricte dans l'utilisation des combustibles et des matières premières disponibles dans notre pays, les briques à haute résistance au sens des normes provisoires précitées ne pourront être prescrites que si elles sont techniquement indispensables. Elles ne seront livrées que sur commandes spéciales. Le Secrétariat de la S. I. A.

Dans le formulaire 121 : *Conditions spéciales et mode de métré pour les travaux en pierre naturelle et artificielle*, l'article 6, 2<sup>e</sup> alinéa, 2<sup>e</sup> ligne, est à rectifier comme suit : « Pour le calcul du volume des blocs facturés au m<sup>3</sup>, on prendra, pour la pierre naturelle, le plus petit parallépipède (au lieu de prisme) circonscrit, et pour la pierre artificielle, le plus petit prisme (au lieu de parallépipède) circonscrit. »

Cette correction sera apportée à la prochaine édition du formulaire 121. Le Secrétariat de la S. I. A.

### Supplément de renchérissement des salaires dans les professions techniques.

Le Comité central a récemment chargé une commission d'étudier la question de l'ajustement des salaires au coût de la vie dans les professions techniques. Cette commission présentera sous peu ses propositions au Comité central, qui fera immédiatement parvenir aux membres des communications à ce sujet.

Zurich, le 27 mai 1943.

Le Secrétariat de la S. I. A.

## NÉCROLOGIE

### Eugène Périllard, ingénieur.

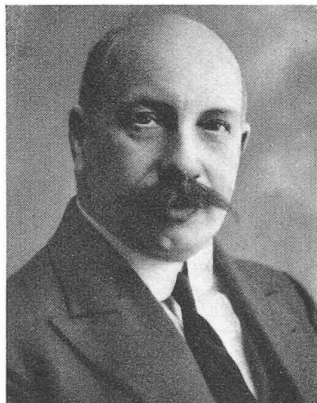
1875-1943

Né en 1875, *Eugène Périllard*, originaire de Sainte-Croix, fut un élève de l'*Ecole d'Ingénieurs de Lausanne* où il obtint le diplôme d'ingénieur constructeur en 1898. C'était la brillante époque de la construction des chemins de fer ; aussi, comme la plupart de ses collègues, il fut attiré dans cette direction.

Occupé dès sa sortie de l'Ecole aux études des lignes Aigle-Monthey et Aigle-Diablerets, il s'installa ensuite à Martigny pour l'établissement de la ligne Martigny-Orsières. Il eut ainsi l'occasion de collaborer, sous la direction de l'ingénieur Jules Couchepin, d'abord aux études puis à la construction de cette ligne. Ses qualités techniques et administratives le mirent d'emblée en vedette ; à l'achèvement des travaux il passa au service d'exploitation et y resta comme directeur durant 33 ans.

Nous avons là un bel exemple, rare dans notre époque agitée, d'un ingénieur constructeur ayant consacré toute son existence à une seule entreprise.

Il laisse à tous ses collègues un souvenir impérissable.



EUGÈNE PÉRILLARD, ingénieur.

### Benjamin Laurent, ingénieur.

Récemment est décédé *Benjamin Laurent*, ingénieur, ancien député à Chavornay, enlevé après une longue maladie, à l'âge de 75 ans.

Bourgeois de Chavornay, Benjamin Laurent était le fils de François-Louis-Rodolphe Laurent (1815-1894), ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris (1842), député au Grand Conseil (1853-1862), directeur des chemins de fer de l'Ouest-Suisse (1855-1878), municipal à Lausanne (1878-1881).

Benjamin Laurent fut élève du Collège cantonal ; il poursuivit ses études à la *Faculté technique lausannoise*, où il obtint son diplôme d'ingénieur. Il fit presque toute sa carrière à l'étranger et notamment au Pérou. Rentré au pays, il se retira dans sa commune d'origine Chavornay. Il fut élu député du cercle d'Orbe au Grand Conseil aux élections générales de mars 1921. Constamment réélu, il se désista en 1937 et vécut très retiré. Il fut syndic de Chavornay pendant une législature de 1921 à 1925.

Benjamin Laurent était un homme charmant, d'un caractère bienveillant. Tous ceux qui l'ont connu, ses anciens camarades d'études et ses anciens collègues lui conserveront un affectueux souvenir.

## BIBLIOGRAPHIE

**Les coupoles Schwedler, leurs efforts longitudinaux et leurs moments fléchissants.** Thèse de doctorat de M. El. Schastly, ingénieur au Caire. — Edition Leemann, Zurich 1943.

Sous l'experte direction de ses professeurs de l'Ecole polytechnique, MM. Stüssi et Ritter, l'auteur a tenté, avec succès à notre avis, de remplir le vœu du professeur A. Föppl qui, il y a un demi-siècle, demandait qu'on examinât par l'expérience les effets de charges isolées agissant en un nœud quel-